



**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13
Nombre de membres présents à la séance	11
Nombre de membres représentés	02
Nombre de membres non représentés	00

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**  
**SEANCE DU 2 JUIN 2026**

Le mardi 2 juin à 9h, les membres composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la présidence de M. Francis SELLAM, Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

**Membres élus :**

Mme Liliane REUSCHLEIN, Adjointe au Maire, déléguée « Petite Enfance et lien Social »  
M. Axel HAVERBEKE, Conseiller Municipal délégué « Valorisation du patrimoine et mécénat »  
M. Sacha FRANCE-ALBERTINI, Conseiller Municipal délégué « Citoyenneté des jeunes et Lutte contre le harcèlement »  
Mme Agnès ASTEGIANI, Conseillère Municipale, Joinville en commun  
M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal, L'union pour Joinville-le-Pont

**Membres nommés :**

Mme Catherine VIELLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne  
Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune  
M. Michel RIOUSSET, représentant de l'association ARJ  
M. Gilles BRUN, représentant l'association APOGEI 94  
Mme Fanchon HAMON, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française  
M. Jean-François BOONEN, représentant de l'association Société Saint-Vincent de Paul

**ABSENTS REPRESENTES :**

M. Francis SELLAM Maire, Président du C. C. A. S.  
Mme Hélène DECOTIGNIE, Conseillère Municipale déléguée aux Seniors

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Tony Renucci

**DELIBERATION N°2**  
**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 AVRIL 2026**

**PREAMBULE – Mme Liliane REUSCHLEIN, Vice-Présidente**

Mes Chers Collègues,

Je vous propose de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 22 avril 2026.

Principaux textes réglementaires

- article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Après en avoir délibéré, approuve à la majorité (5 abstentions) le procès-verbal de la séance du 22 avril 2026, sous réserve de la prise en compte des interventions qui n'ont pas été transcrites dans le dernier procès-verbal.

**M. Francis SELLAM**  
Président du CCAS



**M. Tony RENUCCI**  
Secrétaire de séance



Je soussignée, Liliane REUSCHLEIN, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été Publiée sous format électronique le 11 JUIN 2026, et télétransmis au contrôle de légalité le :

11 JUIN 2026

Fait à Joinville-le-Pont le

11 JUIN 2026